

« La proximité en politique »

Les sujets peuvent être libellés :

- sous la forme d'une **question avec problématique explicite**,
- sous la forme d'une **question avec problématique implicite**,
- sous la forme d'une **citation à commenter**,
- sans question** et donc **sans problématique apparente**.

C'est le dernier cas ici.

Les sujets contiennent toujours des **mots clés** qu'on doit « **faire parler** » :

- en **les identifiant** : ici, « **proximité** » et « **politique** ».
- en interrogeant **leur(s) sens**,
- en précisant **leurs différentes dimensions**,
- en les **mettant en relation**,
- en cherchant **les débats et les enjeux** auxquels ils renvoient.

Ce travail initial est essentiel car il conditionne la suite.

11

Quelques remarques sur ce sujet

Son libellé **ne concerne pas exclusivement le cas de la France**. Vous pouvez éventuellement choisir de limiter votre approche à la France, mais il faut alors le préciser et le justifier.

Après avoir précisément défini les termes « proximité » et « politique » (le/la), il faut construire une problématique personnelle prenant la forme de question(s) auxquelles il s'agira ensuite de répondre.

Cette épreuve n'appelle pas un exposé de droit public ni de science administrative, mais une composition structurée, rédigée et argumentée de nature « culture générale » intégrant des entrées et références historiques, politiques, sociologiques, économiques, juridiques, ne relevant d'aucune discipline en particulier.

On attend des **arguments étayés**, et non de simples assertions, et **illustrés par des exemples** (qu'ils s'agisse de positionnements du personnel politique, de choix de politiques, de situations révélant un manque de proximité ou une proximité (réels ou ressentis) discutant du rôle et de la place de **différents acteurs**).

12

Définir et cadrer « La proximité en politique »

- « Proximité / politique » = question de la **distance** entre d'une part la vie démocratique les décisions (→ **la politique** et les décideurs (→ **le(s) politique(s)**) et d'autre part **les administrés** et **les citoyens**.
- Question qu'on pourra traiter dans le cadre du régime démocratique où **le politique** qui exerce le pouvoir tient sa légitimité de **la politique** (débats d'idées, élections, institutions).
- Le contexte est marqué par la globalisation (et pour nous l'Union européenne) qui tendent à **éloigner** une partie des **décideurs politiques** (de droit ou de fait) des populations concernées.
- Venant après la présidence « normale » et « l'hyperprésidence », la présidence « jupitérienne » a été pratiquée et théorisée au moment où **la réduction des distances entre le citoyen et le politique** est devenue une aspiration largement partagée et où différentes stratégies politiques valorisent cette appétence (certaines étant qualifiées de « populistes »).
- Contenus multiples de la notion de proximité, en politique comme dans la plupart des domaines, la distance a un **double sens** concret et abstrait, matériel et immatériel, physique et symbolique.
- La **proximité** (ou l'éloignement) peut être géographique, sociale, idéologique, sociologique, temporelle... Elle peut être réelle ou fictive, recherchée ou simulée... Elle peut donner lieu à de la rhétorique et/ou à des tentatives de mise en œuvre plus ou moins réussies. Elle comporte des limites et engendre différents risques au regard de l'intérêt général.

13

Contextualiser et problématiser « La proximité en politique »

- Le contexte actuel est marqué par **des obstacles** (réels ou ressentis) à la **proximité en politique** : globalisation, organisation et fonctionnement de l'UE, poids de l'exécutif « parisien » et de la technocratie administrative, fermeture et/ou numérisation de nombreux services publics et des **signes d'éloignement en politique** : montée de l'abstention, des votes nuls et blancs, mouvements sociaux peu institutionnalisés, élection de leaders taxés de populistes, dans la plupart des démocraties représentatives.
 - **Quel(s) type(s) de proximité** de plus en plus de citoyens des démocraties contemporaines revendiquent-ils et pour quelles raisons ? S'agit-il de réduire les distances entre **les politiques** et les citoyens (au-delà de manœuvres de communication) et/ou de « rapprocher » les citoyens de **la politique** ?
 - **Quel degré de proximité** est possible et souhaitable entre détenteurs du pouvoir politique et citoyens (administrés) compte tenu de la distance que crée et requiert inévitablement l'exercice du pouvoir, des risques de dérive (démagogie, politique spectacle, populisme) d'une **proximité sans limites** et/ou des dangers d'un **éloignement excessif** entre politique et population ?
 - Un **surcroît de proximité** contribuerait-il à solutionner la « crise » actuelle des démocraties (moins légitimité des institutions, perte de confiance dans les élus, montée du zapping électoral, de l'abstentionnisme et des votes populistes) ou les problèmes sont-ils plus fondamentaux ?
- Deux questions constituant la problématique :
- L'appel à la proximité est-il une **revendication à plus de démocratie** ?
 - Quelle proximité est **possible et souhaitable** pour une démocratie vivante ?

14

Un plan possible

- 1) La revendication de proximité en politique constitue une aspiration démocratique**
 - A. **La proximité pour que les citoyens soient des acteurs de la politique**
 - Participation aux débats, à l'élaboration des décisions (« démocratie participative »)
 - Place et poids de la société civile, des corps intermédiaires des contre-pouvoirs
 - Des outils disponibles pour (re)créer de la proximité « active »
 - B. **La proximité pour que gouvernement des politiques légitimes aux yeux des citoyens**
 - Pouvoir du peuple exercé par des représentants qui lui « ressemblent »
 - Connaissance et résolution des « vrais » problèmes
 - Avoir des élus et des responsables disponibles et « normaux »
 - C. **La proximité pour une administration publique au plus près des usagers et de leurs besoins**
 - Fédéralisme ou déconcentration + décentralisation efficientes
 - Moyen de contrôler les institutions et les élus (voire les administrateurs)
 - Possibilité d'influer sur les politiques menées selon leurs résultats « sur le terrain »
- 2) Si la proximité en politique est toujours relative, comment trouver la bonne distance ?**
 - A. Exercent un pouvoir éloigne et appelle une prise de distance qui tend à limiter la **proximité**
 - L'isolement du pouvoir (responsabilités, professionnalisation, chronophage...)
 - La prise de décision nécessite du recul et une certaine distance avec le quotidien
 - B. **La proximité en politique peut n'être qu'un simulacre ou une illusion dangereuse**
 - La proximité des politiques peut n'être qu'une mise en scène (« société du spectacle »)
 - Le piège du clientélisme (proximités compromettant l'intérêt général)
 - Les dangers du populisme
 - C. **Symétriquement, une distance excessive est aussi un risque pour la démocratie**
 - Le risque de confiscation du pouvoir par les « élites » (le syndrome des énarques)
 - L'éloignement et les risques d'insuffisance de contrôle et de corruption (par les lobbies)
 - L'insuffisance de contre-pouvoir et le risque de « pouvoir personnel »

Si la **proximité en politique** est un objectif légitime des citoyens, ses limites et son ambivalence posent problème. L'avenir de démocraties en bonne santé implique que soit trouvée la « bonne distance » entre des personnels et des choix politiques de plus en décriés et des peuples de plus en plus méfiants même si cela ne suffira pas à solutionner la crise de la démocratie.

15

Vos plans les mieux réussis

- 1) La proximité en politique, élément de légitimité ?**
 - A. La **proximité** semble un gage de légitimité de l'action **politique**
 - B. Toutefois, la **proximité** est insuffisante à fonder l'action **publique**
 - 2) La proximité, levier de réforme de l'action publique**
 - A. Comment l'Etat répond-il à l'injonction de **proximité** ?
 - B. La participation citoyenne et le rêve de la **démocratie directe**
-
- 1) L'action des pouvoirs publics longtemps fondée sur « le culte de la généralité » et le principe d'efficacité au détriment de la proximité gouvernants/gouvernés**
 - A. Fondée sur « le culte de la loi » et l'idéal républicain, la production des **politiques publiques** a **éloigné** les citoyens de la **décision publique**
 - B. La mondialisation et la construction européenne ont contribué à **éloigner la décision publique des citoyens**
 - 2) La proximité tend à devenir une modalité de l'action publique en réponse aux nouvelles attentes des citoyens**
 - A. La **décentralisation engagée** dans les années 80 a introduit les notions de **proximité** et de **subsidiarité** dans la conduite de l'action **publique**
 - B. Le principe de **proximité** répond aux nouvelles attentes des usagers et peut renouveler légitimité et efficacité de l'action **publique**

16